

20,00€ TTC



LE JOURNAL DES

TERRITOIRES

ILS FONT BOUGER LA FRANCE



SPÉCIAL SALON DES MAIRES 2022
UNE PUBLICATION HORS SÉRIE DU
GROUPE DELBO PRESSE



ATREAL

ÉDITEUR D'UTILITÉ PUBLIQUE

Nous concevons les solutions métiers les plus adaptées aux attentes des collectivités territoriales. Pérennes, souveraines et mutualisées, elles les invitent à conduire leur transition numérique autrement.

En 2023, atReal fêtera ses 20 ans de développement logiciel au service des collectivités territoriales

atReal est née en 2003 avec la volonté de déployer davantage l'utilisation des logiciels libres dans des organisations aussi bien publiques que privées. À l'époque, nous étions déjà dans cette posture de faire bouger les lignes du monde informatique pour passer d'un modèle très propriétaire et fermé à un modèle plus ouvert et collaboratif. Et puis il y avait aussi un certain engagement envers le service public, un « faire utile », un « faire pour tous ». Le déclic pour Thierry Benita, le fondateur d'atReal, a probablement eu lieu lorsqu'en 2003 il a choisi Linux et le réemploi d'ordinateurs inutilisés pour installer le nouveau parc informatique du lycée Pasquet à Arles. L'objectif était déjà alors de proposer une alternative capable d'allier une solution technique solide et pérenne à la maîtrise de la dépense publique. À partir de là, notre activité s'est principalement développée au sein de l'écosystème des collectivités, en pleine demande de solutions et d'accompagnement pour la transition numérique de leurs différents métiers. C'est dans ce contexte que naturellement, par la proximité géographique et surtout par le partage des valeurs autour du logiciel libre et du service public, nous nous sommes de plus en plus investis dans le projet openMairie initié par François Raynaud, DSI de la mairie d'Arles. Depuis 2016 nous nous sommes positionnés en tant qu'éditeur de solutions en logiciels libres et non plus en tant qu'intégrateur seulement. Aujourd'hui nous comptons 18 collaborateurs et nos solutions équipent plus de 2300 collectivités territoriales à travers la France métropolitaine et l'outre-mer, aussi bien dans de petites communes, indépendantes ou regroupées, que dans de grandes villes comme Marseille. Notre solution d'urbanisme a également été retenue par le Ministère de la Culture pour l'instruction des dossiers d'urbanisme soumis à son autorité.

Intelligence collective et mutualisation des investissements pour des solutions 100% utiles

Concrètement, nous agissons comme un facilitateur des métiers des collectivités territoriales. Pour être à la hauteur de cet engagement, cela implique une maîtrise technique mais aussi juridique et réglementaire afin de comprendre l'environnement, les objectifs et les contraintes des utilisateurs finaux. C'est pourquoi notre catalogue ne propose que des solutions dédiées aux métiers sur lesquels nos équipes ont acquis et cultivé l'expertise nécessaire : en urbanisme, l'instruction des dossiers d'urbanisme et des demandes d'avis, ainsi

que l'analyse risque incendie et accessibilité des établissements recevant du public ; sur la partie état civil, la gestion des listes électorales, l'animation des journées électorales et la gestion des cimetières ; et tout dernièrement la gestion des débits de boisson que nous avons développée avec la ville de Montreuil et que nous sommes en train de faire évoluer avec la ville de Lyon.

D'ailleurs nous touchons là à une autre de nos actions concrètes et essentielles : la mutualisation. Elle se traduit tout d'abord par l'intelligence collective qui participe au processus de conception des solutions. Là où le cercle vertueux du libre fait tourner création-diffusion-utilisation-amélioration-diffusion-utilisation et ainsi de suite au sein de communautés plutôt constituées de développeurs ou de profils techniques, nous ouvrons le cercle aux utilisateurs finaux. Nous incluons donc les communes le plus en amont possible et les plaçons au cœur de la gouvernance. Nous concevons ainsi ensemble des logiciels au plus près des réglementations, mais aussi des différents besoins du quotidien des collectivités.

La mutualisation se porte ensuite sur les investissements et les développements. Si une ou plusieurs communes ont un besoin spécifique, elles peuvent financer l'évolution mais au final ce sont toutes les collectivités utilisatrices qui en bénéficient.

Mieux consommer le numérique est un choix politique fort

Ce qu'atReal propose aux collectivités territoriales et à leurs élus, c'est donc bel et bien de faire bouger la France. Tout d'abord elles optent pour la durabilité. Le modèle libre est ouvert et par conséquent fortement interopérable. Il devient plus facile aux communes de connecter les solutions déjà en place mais aussi celles à venir. Le modèle ouvert est à ce titre un gage de pérennité du système d'information.

Puis elles font le choix d'une solidarité des territoires, en répondant à l'enjeu de rationalisation de la dépense publique d'une part, mais aussi en contribuant au bien commun d'autre part. L'un comme l'autre sont des choix politiques forts, particulièrement en cette période de tension économique et écologique. Les élus doivent bien comprendre qu'il y a une autre manière de consommer le numérique aujourd'hui, plus sociale et plus solidaire, qu'ils peuvent valoriser dans la gestion de leurs collectivités et relayer dans la communication vers leurs administrés.